



Association Valaisanne des Services Techniques communaux

Walliser Vereinigung der Gemeinde-Bauämter

## Procès-verbal de la 42ème assemblée générale de l'AVST/ WVGB le 14 Septembre 2023 à Nendaz

---

### 1. Bienvenue, acceptation de l'ordre du jour et contrôle des présences.

Le Président M. Olivier Ménétrety ouvre officiellement la 42ème assemblée à 09h00 et souhaite la bienvenue aux 38 membres présents de l'association valaisanne des services techniques.

Il remercie la commune de Nendaz par son Président M. Frédéric Fragnière, notre collègue M. Yves Balet et son équipe qui ont travaillé pour l'organisation de cette journée dans cette magnifique salle.

Sans plus attendre, il passe la parole au Président de Nendaz pour le mot de bienvenue.

M. Fragnière, comme de coutume, fait une présentation de sa Commune et profite de l'occasion, pour donner un message à tous les services qui sont au front. Il nous remercie tous pour l'engagement que nous mettons dans notre travail qui est si important pour le bon fonctionnement des Communes.

Il félicite notre Président M. Olivier Ménétrety pour ses 10 ans de Présidence.

Notre Président remercie M. Fragnière pour le temps accordé à notre association ainsi que pour le vin d'honneur offert par la Commune.

Il remercie également sa Commune pour lui avoir permis d'officier à cette fonction pendant toutes ces années.

Il salue la présence des membres retraités.

Il annonce que la convocation a été faite selon les statuts.

Qu'aucune demande de modification de l'ordre du jour n'ayant pu être présentée, l'assemblée peut donc se poursuivre avec l'ordre du jour suivant :

1. Bienvenue, acceptation de l'ordre du jour et contrôle des présences
2. Procès-verbal de la dernière Assemblée générale, approbation
3. Lecture des comptes
4. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes
5. Lecture et approbation du budget
6. Rapport du Président
7. Admission, démission de membres
8. Modifications des statuts
9. Nominations statutaires du comité et du Président
10. Divers

La liste des présences circule dans l'assemblée, 38 membres présents y compris le Comité. Laurent Crittin est désigné comme scrutateur.

## 2. Procès-verbal de la dernière assemblée générale, approbation

Le procès-verbal de la 41ème assemblée générale qui a eu lieu à Ayent le 3 juin 2022, est approuvé à l'unanimité, à main levée par l'assemblée.

Personne n'en demande la lecture, il est accepté sans remarque particulière.

Le Président rappelle que ce PV est disponible sur le site internet de l'AVST.

Il remercie Monsieur Florian Vuistiner pour sa rédaction.

## 3. Lecture du compte

Le caissier, Stéphane Delaloye présente les comptes 2022 en détail.

Il passe en revue les postes du compte pertes et profits et le bilan. Un résumé papier des comptes 2022 est à disposition des membres.

Pas de commentaire particulier, tous les autres principaux postes correspondent au budget.

Résultat (perte) 2022 : 2'238.35

**Montant au bilan 2022 : 33'879.06**

## 4. Rapport des vérificateurs de compte et approbation

Yves Balet donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes. Un contrôle par pointage des pièces à disposition a permis de constater que les comptes sont parfaitement tenus.

Il est proposé à l'assemblée d'approuver les comptes 2022 et d'en donner décharge au caissier.

Les comptes 2022 de l'AVST sont approuvés à l'unanimité, à main levée, par l'assemblée générale. Par cette approbation, la décharge usuelle est donnée au caissier et au comité.

Le Président remercie l'assemblée pour la confiance accordée au comité. Il remercie également le caissier M. Stéphane Delaloye et les vérificateurs M. Yves Balet et M. Yvon Berthouzoz de leurs engagements ainsi que de la qualité et le sérieux de leur travail.

## 5. Lecture et approbation du budget et fixation de la cotisation annuelle

Le caissier reprend la parole pour commenter le budget 2024.

Le budget 2024 prévoit des recettes pour 11'050.- francs et des dépenses pour 9'600.- francs, d'où un bénéfice de 1'450.- francs.

Une question est formulée par l'assemblée au sujet du poste « Frais de mandat ». Le Président précise que ce point fera l'objet d'une explication détaillée dans le cadre de la modification des statuts à l'article 19 « Compétences »

Le budget est accepté à l'unanimité, à main levée. Le président remercie une nouvelle fois l'Assemblée pour la confiance accordée.



## 6. Rapport du président

Le Président donne lecture de son rapport :

L'Association Valaisanne des Services Techniques représente les intérêts de toutes les communes du Valais, aussi bien les Communes de plaine que celles de montagne.

L'organisation administrative de chaque Commune est unique mais nous poursuivons tous le même but : **gérer les problèmes relatifs à l'urbanisme, l'édilité, les travaux publics et l'environnement.**

Dans cette optique l'**AVST** permet à ses 110 membres d'unir leurs voix face au Canton et de représenter ainsi les intérêts communaux de manière efficace.

Durant l'année écoulée, le comité s'est réuni à de multiples reprises et a discuté d'un grand nombre de thèmes.

En 2022 de nombreux domaines d'activités ont retenu particulièrement l'attention de votre comité. La mise en œuvre du programme e-construction, les mesures liées à la pénurie d'Energie et l'économie circulaire ont rythmé nos débats.

Notre association s'est établie comme un interlocuteur privilégié du Conseil d'Etat et des services cantonaux pour tous les sujets qui touchent aux domaines techniques des communes.

Le travail des représentants de l'AVST dans les groupes de travail cantonaux et les commissions est très apprécié et il va encore probablement s'intensifier ces prochaines années.

Le comité accorde beaucoup de valeur aux contacts réguliers, non seulement avec les Services de l'administration cantonale mais également avec la Fédération des Communes Valaisannes.

La journée technique de printemps s'est déroulée mercredi 6 avril 2022 sous la forme d'une table ronde avec la Commission Cantonale de Signalisation Routière.

La participation a été très importante et nos membres ont été informés des nouvelles prescriptions en vigueur et ont pu s'entretenir sur le sujet avec Messieurs Adrian Zumstein, chef de service SAJMTE, Pierre-François Schmid, vice-président CCSR, Cédric Mayor, chef de section et secrétaire du SeCCSR.

Notre assemblée Générale a eu lieu le 3 juin 2022 auprès de la commune d'Ayent. Monsieur Christophe Beney, Président de la commune nous a adressé un mot de bienvenue et a remercié notre collègue Pierre-Etienne Aymon pour son engagement sans faille au service de sa Commune. Monsieur Guy Jacquemet du service de l'énergie nous a ensuite présenté la formation de facilitateur de l'énergie.

La journée s'est poursuivie par une visite commentée des Enfeus d'Ayent qui nous a été proposée par l'architecte John Chabbey et notre collègue Pierre-Etienne.

Le comité de l'AVST remercie le service technique de la commune d'Ayent qui a organisé la suite de la journée avec le souci de la perfection qui lui sied.

La sortie d'automne s'est déroulée le 3 novembre 2022 je ne vous cacherai pas que l'organisation de celle-ci a fait l'objet d'intenses pour ne pas dire virulentes discussions au sein du comité.

Au cours de cette journée organisée par le président en personne, absolument rien ne s'est déroulé comme prévu et c'est à proprement parlé un miracle si l'ensemble des participants a pu retrouver son foyer au cours de la soirée.

Toutefois, il faut relever que notre délégation a été extrêmement bien reçue par Monsieur Jonathan Richard au siège de la maison Signal à Buren an der Aare.

La visite qui nous a été proposée nous a démontré que cette entreprise met en œuvre des produits de qualité et qu'elle mérite le label de qualité suisse auxquels elle prétend.

La journée s'est poursuivie par un repas au bord du lac de Neuchâtel et surtout, la visite du musée Artemisia à Couvet où mon copain Bugnon nous a fait part de l'histoire et des secrets de fabrication d'une boisson mythique originaire du Val de Travers

Cette présentation a été unanimement appréciée par les participants à l'exception de Monsieur Genoud, le chauffeur du car à Lathion qui devait ramener son véhicule au garage au plus tard pour 21h15.

Pour terminer le bilan de ce millésime 2022, je tiens à remercier tous les membres de l'association qui s'engagent avec détermination pour représenter les intérêts de notre association et des communes valaisannes auprès de divers organismes officiels.

Je remercie tout particulièrement les membres du comité pour leur participation active aux séances, leur engagement tout au long de l'année, ainsi que pour leur collaboration pas toujours agréable mais souvent constructive avec le Président.

Enfin, je souhaite vous remercier, vous tous, les membres de l'association pour le travail que vous réalisez au sein de chacune de vos communes, et surtout, pour le soutien que vous apportez à votre comité par votre présence.

Nendaz, le 14 septembre 2023

Olivier Ménétrety, Président

## **7. Admission et démission de membres**

Le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres avec les admissions de:

M. Lionel Odermatt à Vétroz

M. Lionel Szikora à Port-Valais

Mme Annie solioz à Ayent

M. Patrick Terrettaz à Finhaut

M. Cyril Ogay à Vionnaz

M. Bertrand Maître à Saxon

M. Frédéric Ecoeur à Port-Valais

Mme Joëlle Levrard à Fully

M. John Monnet à Champéry

Il demande à l'Assemblée d'approuver ces adhésions par acclamation, sauf avis contraire.  
L'Assemblée accepte sans remarque.



Le Président annonce la démission de :

Mme Maude Fumeaux à Riddes  
Mme Mafalda Amatruda à Val d'Illiez

Il annonce également le transfert de M. Stephane Clerc de Montana à Martigny

## **8. Modifications statutaires**

Le Président annonce que le comité a souhaité apporter des modifications dans les statuts datant de 2008 et passe la parole au secrétaire M. Florian Vuistiner pour présenter les modifications une à une.

Chaque point a été commenté et la question soulevée au point 5 « Budget » sur les frais de mandat à l'article 19 « Compétences » a fait l'objet d'une explication détaillée.

Les nouveaux statuts ont accepté à l'unanimité, à main levée.

Le président remercie une nouvelle fois l'Assemblée pour la confiance accordée.

## **9. Elections statutaires**

Le comité annonce la démission des personnes suivantes :

- M. Olivier Ménétrety officiant comme Président
- M. Stéphane Delaloye officiant comme caissier

Le Comité propose M. Alexandre Derivaz, responsable du service technique à Vionnaz comme nouveau membre

L'assemblée accepte sans remarque la nomination du nouveau membre.

L'assemblée se voit proposé la nouvelle répartition des tâches au sein du comité, présentée ci-après : :

- |                     |                      |
|---------------------|----------------------|
| - Présidence :      | M. Florian Vuistiner |
| - Vice-présidence : | M. Nicolas Berner    |
| - Secrétaire :      | M. Frédéric Caloz    |
| - Caissier :        | M. Olivier Main      |
| - Membre :          | M. Alexandre Derivaz |

L'Assemblée accepte à l'unanimité et sans remarque par acclamation, la proposition du comité.

Le nouveau Président fraîchement nommé, M. Florian Vuistiner prend la parole pour remercier comme il se doit les deux membres du comité sortants.

Il retrace les moments marquants de chacun et fait également état de plusieurs anecdotes auxquelles l'assemblée réagit, car il faut le souligner, ces deux membres ont œuvré pendant plus de 10 au sein du comité.

Il conclut la partie « remerciement » pour chacun d'entre eux par les phrases suivantes :

En conclusion, cher Stéphane, nous te remercions du fond du cœur pour toutes ces années de service exemplaire en tant que caissier de notre association. Nous te souhaitons le meilleur pour la suite et te demandons d'accepter ce petit présent.

\*\*\*\*\*

Cher Olivier, au nom de chaque membre de notre association, je tiens à t'exprimer notre gratitude profonde et sincère. Tu as été un exemple de leadership et de dévouement et ton héritage ici perdurera longtemps après ton départ. Ton expertise et ton expérience seront toujours précieuses.

En conclusion, nous te remercions du fond du cœur pour toutes ces années de service exemplaires.

Nous te souhaitons le meilleur pour l'avenir et nous espérons que tu continueras à briller où que la vie te mène.

\*\*\*\*\*

## 10. Divers

Le Président rappelle aux membres que la séance sera suivie par un apéro, accompagné d'une dégustation de fromages et par la visite de la station de traitement des eaux de Pramounet.

Visite qui sera suivie du traditionnel repas de midi dans un établissement de Nendaz.

Copie de la convocation envoyée le 7 août 2023, (*celle-ci peut légèrement être adaptée en fonction des impératifs des intervenants et des lieux choisis*):

### **Programme de la 42<sup>ème</sup> Assemblée de l'AVST-WVGB**

- Dès 8h15 Accueil des membres à la salle du Centre sportif de Nendaz, route des Ecluses 33, 1997 Haute-Nendaz
- 08h15 Cafés, croissants
- 09h00 42<sup>ème</sup> Assemblée Générale selon ordre du jour
- 10h00 Allocution de Monsieur le Président Frédéric Fragnière et vin d'Honneur offert par la Commune de Nendaz
- 11h00 Adduction d'eau potable de Nendaz, mise en conformité des prises d'eaux du torrent Bé et de la Printse de Tortin avec l'art. 80 de la LPE, visite de la station de traitement des eaux de Pramounet
- 13h00 Grillade sur l'alpage de Tortin

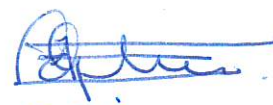
Il informe que le lieu de la prochaine assemblée générale n'est pas encore connu.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt l'Assemblée à 10h00.

Sans plus attendre, il passe la main aux organisateurs des lieux pour lancer la suite des hostilités

Pour l'AVST / WVGB / **Vuistiner Florian**, Secrétaire

6  
  
PRÉSIDENT

  
SECRÉTAIRE



Association Valaisanne des Services Techniques communaux

Walliser Vereinigung der Gemeinde-Bauämter

# Comptes 2022



## Comptes 2022 : Pertes et Profits

| No de compte | Libellé                           | Budget 2022     |                   | Comptes 2022     |                  | Comptes 2021     |                  |
|--------------|-----------------------------------|-----------------|-------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
|              |                                   | Charges         | Recettes          | Charges          | Recettes         | Charges          | Recettes         |
| 3110         | Frais journées techniques         | 2'000.00        |                   | 4'353.10         |                  | 0.00             |                  |
| 3120         | Frais Comité                      | 1'500.00        |                   | 1'867.85         |                  | 792.30           |                  |
| 3130         | Frais Assemblée Générale          | 2'500.00        |                   | 3'907.70         |                  | 844.50           |                  |
| 3140         | Frais de cours                    | 1'000.00        |                   | 2'301.30         |                  | 0.00             |                  |
| 3160         | Frais groupes de travail          | 500.00          |                   | 275.00           |                  | 200.00           |                  |
| 3190         | Frais jubilé (40 <sup>ème</sup> ) | -               |                   | 0.00             |                  | 14'150.40        |                  |
| 3210         | Frais de bureau                   | 200.00          |                   | 121.00           |                  | 240.10           |                  |
| 3220         | Frais financiers                  | 10.00           |                   | 12.40            |                  | 16.54            |                  |
| 3230         | Pertes sur débiteurs              | -               |                   | 100.00           |                  | 0.00             |                  |
| 3240         | Frais divers                      | -               |                   | 0.00             |                  | 0.00             |                  |
|              | <b>Total Charges</b>              | <b>7'710.00</b> |                   | <b>12'938.35</b> |                  | <b>16'243.84</b> |                  |
| 4110         | Cotisations                       |                 | 8'000.00          |                  | 10'700.00        |                  | 10'000.00        |
| 4120/30      | Dons/Produits divers              |                 | -                 |                  | 0.00             |                  | 0.00             |
| 4140         | Produits de cours                 |                 | -                 |                  | 0.00             |                  | 0.00             |
| 4210         | Intérêts                          |                 | 10.00             |                  | 0.00             |                  | 0.00             |
|              | <b>Total Recettes</b>             |                 | <b>8'010.00</b>   |                  | <b>10'700.00</b> |                  | <b>10'000.00</b> |
|              | <b>Différence</b>                 | <b>300.00</b>   | <b>(bénéfice)</b> | <b>(perte)</b>   | <b>2'238.35</b>  | <b>(perte)</b>   | <b>6'243.84</b>  |



## Comptes 2022 : Bilan

| No de compte | Libellé                        | ACTIF            | PASSIF           |
|--------------|--------------------------------|------------------|------------------|
| 1110         | Caisse                         | 0.00             |                  |
| 1120         | UBS                            | 31'090.71        |                  |
| 1210         | Débiteurs                      | 550.00           |                  |
| 1220         | Cotisations années antérieures | 0.00             |                  |
| 1240         | Actifs transitoires            | 0.00             |                  |
|              | Différence (découvert)         | 2'238.35         |                  |
|              | <b>Total Actif</b>             | <b>33'879.06</b> |                  |
| 2110         | Créanciers                     |                  | 6.90             |
| 2120         | Passifs transitoires           |                  | 0.00             |
| 2210         | Fonds propres                  |                  | 21'672.16        |
| 2220         | Finances d'entrée              |                  | 12'200.00        |
|              | <b>Total Passif</b>            |                  | <b>33'879.06</b> |

# Comptes 2022

# Des questions ?



# Budget 2024

## Budget 2024

| No de<br>compte | Libellé                   | Budget 2022     |                   | Budget 2023     |                   | Budget 2024     |                   |
|-----------------|---------------------------|-----------------|-------------------|-----------------|-------------------|-----------------|-------------------|
|                 |                           | Charges         | Recettes          | Charges         | Recettes          | Charges         | Recettes          |
| 3110            | Frais journées techniques | 2'000.00        |                   | 2'000.00        |                   | 2'000.00        |                   |
| 3120            | Frais Comité              | 1'500.00        |                   | 1'500.00        |                   | 1'500.00        |                   |
| 3130            | Frais Assemblée Générale  | 2'500.00        |                   | 2'500.00        |                   | 2'500.00        |                   |
| 3140            | Frais de cours            | 1'000.00        |                   | 1'000.00        |                   | 1'000.00        |                   |
| 3160            | Frais groupes de travail  | 500.00          |                   | 500.00          |                   | 500.00          |                   |
| 3170            | Frais de mandat           | -               |                   | -               |                   | 1'500.00        |                   |
| 3210            | Frais de bureau           | 200.00          |                   | 200.00          |                   | 550.00          |                   |
| 3220            | Frais financiers          | 10.00           |                   | 50.00           |                   | 50.00           |                   |
| 3230            | Pertes sur débiteurs      | 0.00            |                   | 0.00            |                   | 0.00            |                   |
| 3240            | Frais divers              | 0.00            |                   | 0.00            |                   | 0.00            |                   |
|                 | <b>Total Charges</b>      | <u>7'710.00</u> |                   | <u>7'750.00</u> |                   | <u>9'600.00</u> |                   |
| 4110            | Cotisations               |                 | 8'000.00          |                 | 10'000.00         |                 | 11'000.00         |
| 4210            | Intérêts                  |                 | 10.00             |                 | 50.00             |                 | 50.00             |
|                 | <b>Total Recettes</b>     |                 | <u>8'010.00</u>   |                 | <u>10'050.00</u>  |                 | <u>11'050.00</u>  |
|                 | <b>Différence</b>         | <b>300.00</b>   | <b>(bénéfice)</b> | <b>2'300.00</b> | <b>(bénéfice)</b> | <b>1'450.00</b> | <b>(bénéfice)</b> |



# Budget 2024

## Des questions ?

Après 18 tours de pistes  
place aux jeunes dès 2024



Merci de votre confiance